

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 10

Rubrik: Billet du jour!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prête dans des divisions britannique et américaine, — il a résolu de rechercher une image réelle, non de la guerre, comme il le dit, — sur ce point une réserve est autorisée, — mais une image de la bataille. Assurément, les impressions personnelles peuvent n'être pas étrangères au choix qu'il a fait des récits qu'il nous présente, mais leur nombre, le soin qu'il a mis à les lire, à les relire et à les étudier, les méditations qu'il lui ont suggérées et les comparaisons auxquelles ils donnent lieu justifient ses discriminations. Il a examiné 300 récits de 250 auteurs, tous combattants ou se donnant pour tels, combattants du rang, de toutes appartenances sociales, de tous grades et de toutes conditions militaires, car « pour connaître la guerre, dit un des narrateurs qu'il cite, le capitaine Rombault dont il partage l'opinion, il faut l'avoir vécue comme commandant de compagnie au maximum. . . . Seul celui qui vit nuit et jour dans la tranchée sait la guerre moderne. . . . Notre maître, c'est notre misère quotidienne. . . . Les camarades, ce sont ceux qui vont du commandant de compagnie au poilu inclusivement. Les autres, ce sont les chefs. »

C'est à ces « camarades » qu'il peut être utile, très utile de consulter l'ouvrage de M. Jean Norton Cru, au lendemain des manœuvres de la 1ère division. Aucun autre ne complètera mieux d'instruction qu'ils en ont retirée. Et les « chefs » aussi car l'auteur ne néglige pas, lorsque l'occasion s'en présente, de commenter les relations entre les états-majors et le front de combat. Pour la première fois, on se trouve en présence d'une tentative d'histoire scientifique de la vie des combattants, scientifique, mais point aride, au contraire, et qui, à chacune de ses pages, encourage la réflexion, sert à notre savoir. F. F.

Billet du jour!

J'ai sous les yeux un article d'un grand journal anarchiste de la Suisse française; après cent diverses sottises sur l'armée et ses chefs, surtout ses chefs, il conclut ainsi:

« Que pensent nos pasteurs-aumôniers de l'occupation d'un cimetière par une compagnie de mitrailleurs attelés? L'armée ne respecte pas même les morts, c'est du beau! »

C'est signé « un fusilier du bataillon 3 ».

Evidemment ce fusilier n'est pas versé dans les choses militaires! Car comment éviter d'employer le cimetière comme abri dans le combat . . . quand les autres protections manquent? . . . L'histoire des guerres abonde en épisodes qui ont pour théâtre le champ du repos. C'est qu'en général celui-ci est à la lisière des villes et des villages, souvent même en dehors des agglomérations et que son occupation est inévitable dans la bataille. Il est toujours entouré d'un solide mur de bonnes pierres (les pauvres morts n'ont pourtant pas besoin d'être si bien gardés!) et les tirailleurs peuvent s'y abriter confortablement.

Bien plus, le cimetière est un endroit public où les déprédations ne sont pas à craindre! Ceux qui reposent là n'entendront, hélas! plus le fracas de la mitraille. Ce n'est pas leur manquer de respect que d'essayer d'arrêter un ennemi quelconque en se retranchant sur leur domaine. Surtout chez nous qui ne ferons jamais de guerre de conquête et qui nous nous contenterons de défendre chèrement le territoire que ces mêmes morts, nos pères, nous ont religieusement légué!

Au contraire, je donne à cet épisode de la guerre, comme une haute signification: la compagnie suisse qui se retranche aux côtés des aïeux qui dorment dans l'enclos des morts, qui tente de défendre au prix de son

sang la terre même qui les recouvre, cette troupe ne mérite pas le blâme! Le fameux fusilier du bataillon 3 n'a sûrement pas pensé à tant de choses en écrivant sa protestation parfaitement déplacée!

Aigri contre le service pour une raison quelconque, il a saisi avec empressement . . . et naïveté la perche que lui tendaient les défaitistes.

Non, les prêtres-aumôniers, protestants ou catholiques, ne trouveront rien à redire à l'occupation d'un cimetière par la troupe. Ils savent trop la valeur du symbole que nous venons d'évoquer. Et, au contraire, ils ne pourront qu'être accord avec ceux qui, au prix de leur vie, défendent le sol sacré de la patrie; où leurs pères dorment en paix et où nos enfants travailleront sans soucis parce que nous nous veillons, l'arme au pied.

Quelle sottise, que d'aller croire à la révolte des morts parce qu'on continue leur œuvre!! . . . Ceux qui ne sont plus, ont fait de leur mieux pour nous léguer un nom sans tache et une patrie sans servitude. Il leur plaît sûrement que leurs fils, c'est-à-dire nous, puissions continuer leur belle œuvre!

Non, fusilier du 3, vous n'avez pas compris! Vous êtes revenu des manœuvres de la 1ère division avec un cœur inquiet. Soyez rassuré. En Suisse, on n'occupe pas un cimetière pour insulter les morts et amener la bataille mauvaise sur leur propre néant! Nous travaillons tout simplement pour le bien du pays; la tactique élémentaire recommandait sûrement, lors du fait que vous déployez, de s'abriter derrière les murs du champ du repos. Vos chefs n'ont pas songé à mépriser ce que nous adorons! Mais vous avez bien fait de protester puisque vous m'avez donné l'occasion d'évoquer le symbole de l'aide morale des morts donnée aux vivants.

Votre protestation sort des contingences d'ici-bas; nous voilà au-dessus de la mêlée! Peut-être, de là-haut, pourrez-vous mieux entrevoir la vérité! D.

Le 7^{me} concours annuel de ski d'Orgevaux.

Les épreuves du 18 janvier ont été quelque peu handicapées par le temps, encore que les skieurs aient été enchantés d'évouer sous la neige.

La pluie menaçait. Heureusement, il neigea jusqu'à 1200 mètres puis, dans la nuit de samedi à hier, la neige se mit à tomber drue, poussée par un vent souvent violent. Mais le concours pouvait être disputé et les nombreuses patrouilles allaient pouvoir être lancées sur le chemin difficile qui avait été choisi. Malheureusement, le brouillard se mit aussi de la partie, aussi les organisateurs ont-ils dû, au début de l'après-midi, renvoyer le concours de sauts. Ce fut grand dommage, en vérité, car on devait inaugurer un nouveau tremplin au profil amélioré qui doit permettre des bonds de 50 mètres. Mais ce n'est que partie remise et, dans trois semaines, probablement, les amateurs de voltige pourront faire valoir leur audace, leurs qualités, leur style.

Gros succès sportif, cependant, puisque 24 patrouilles se sont présentées au départ et que toutes sont rentrées et ont été classées. Si l'on a remarqué l'absence des gendarmes valaisans et celle également des gendarmes vaudois, on admire fort, par contre, la belle tenue des gardes-frontières tessinois qui, dans un style aisé, ont remporté hier une très belle et très significative victoire.

Dès 6 heures, ce fut, dans le val, l'animation habituelle: uniformes gris vert des officiers, sous-officiers, soldats; la dernière main est mise aux installations et, au départ, le drapeau fédéral claque au vent et à la